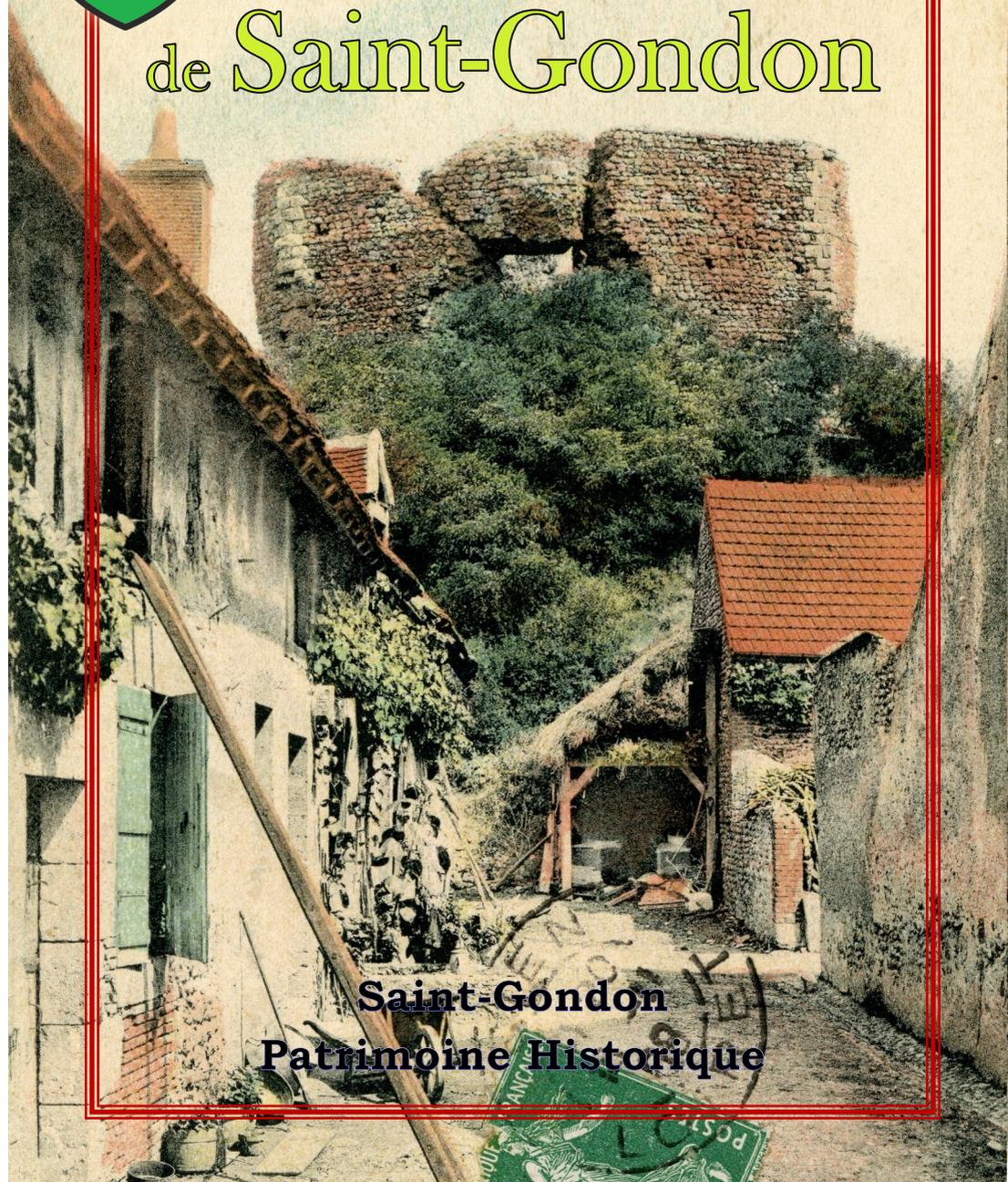




# La Motte féodale de Saint-Gondon

**Saint-Gondon**  
**Patrimoine Historique**



# Collection Patrimoine de Saint-Gondon

## Livret N° 3

Edition mai 2023

par l'Association

Saint-Gondon Patrimoine Historique.

Tirage 100 exemplaires

Livret N° 1 :	L'Eglise de Saint-Gondon	septembre 2021
Livret N° 2 :	Le Prieuré de Saint-Gondon	mai 2022
Livret N° 3 :	La Motte de Saint-Gondon	mai 2023



## AVANT-PROPOS

Après l'église et le prieuré, nous avons le plaisir de vous proposer ce troisième volume de notre collection sur le patrimoine de Saint-Gondon sur la Motte.

L'origine de ce monument reste encore obscure mais il est certain que son érection est très largement antérieure à l'an mil. La Motte, durant les siècles précédents, a subi bien des vicissitudes mais sa masse, qui domine le bourg, impressionne encore le visiteur et rappelle aux Gondulfiens le riche passé historique de leur village.

C'est une bien longue histoire que nous allons tenter de retracer humblement dans ce livret afin que, lors de votre prochaine visite, vous regardiez d'un autre œil ce que certains ont voulu considérer comme un simple tas de pierres, ne se privant pas d'y piocher pour construire aux alentours.

Nous remercions tous les contributeurs à ce projet et vous souhaitons, ami lecteur, autant de plaisir à parcourir ces lignes que nous en avons eu à les rédiger et à les mettre en page.

Le Président

Le Trésorier



# LA MOTTE FÉODALE DE SAINT-GONDON

---

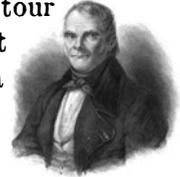
Les ouvrages que l'on peut considérer comme les premiers guides touristiques apparurent après 1830 et leurs auteurs, ne s'encombrant pas de vérité historique, décrivaient rapidement des endroits où ils n'étaient probablement jamais venus.

C'est ainsi que Georges Touchard-Lafosse, commence sa description de Saint-Gondon dans « *La Loire historique pittoresque et biographique de la source de ce fleuve à son embouchure sur l'océan* » publié entre 1839 et 1843 :

**Saint-Gondon mérite une mention particulière : c'est un bourg d'une médiocre importance, qui pourtant reçoit de ses habitants le nom de ville. Il est situé sur la route départementale qui suit la rive gauche de la Loire et du milieu de ses habitations s'élève une tour heptagone, reste d'un château féodal très ancien. Elle est assise sur un tertre circulaire formé évidemment de terres rapportées. Ce monument, qui**



n'offre plus que les pans situés au sud et à l'ouest, laisse remarquer intérieurement les traces des poutres qui entraient dans la composition des forteresses gauloises. Des fouilles faites au pied de la tour en 1817, ont mis à découvert des ossements d'hommes et d'animaux, sans doute de chevaux. Tout porte donc à croire qu'après avoir été élevé comme tumulus, le tertre de Saint-Gondon, aura servi de base à un fort. [...]



Et il termine par :

G. Touchard-Delafosse

**La ville de Saint-Gondon n'offre d'ailleurs rien de remarquable.**

Merci Monsieur Touchard-Lafosse<sup>1</sup>...

Mais reprenons les faits avérés :

Le village est dominé par les vestiges d'une *Motte féodale* ou *Motte castrale*. Notre Motte est une butte artificielle élevée avec les terres provenant du creusement du fossé qui l'entourait et sur laquelle était édifiée une tour. Elle est qualifiée de féodale pour avoir fait partie d'un fief ou castrale pour porter une fortification s'apparentant à un château. Rien ne permet d'affirmer qu'à l'origine était un tumulus qui, rappelons-le, est archéologiquement, un tertre, un amas de terre ou de pierres, de diamètre plus ou moins large, élevé au-dessus d'une sépulture royale ou collective. Or on y a bien trouvé quelques ossements mais pas la preuve irréfutable d'une véritable tombe individuelle ou collective.

## Le mystère de l'origine

---

### Construction romaine ou pas ?

L'origine de ce tertre, souvent comparé, à tort, au tumulus de Lion-en-Sullias, reste encore un mystère.

M. Lepage parlant de la Butte ou la Motte :

**Quelle est l'origine de ce tertre assez semblable à celui de Lion-en-Sullias avec lequel sans doute il correspondait ? A-t-il été élevé à la mémoire de quelque général romain qui repose sous La Motte ou pour servir aux signaux par lesquelles les Romains faisaient parvenir leurs nouvelles ? Ou bien est-ce une élévation faite en l'honneur de quelques**

---

(1) Georges Touchard-Lafosse, 1780-1847, est un journaliste, éditeur et antiquaire français. Sa collection d'ouvrages illustrés sur les provinces de France préfigure les guides de voyages modernes.

fausses divinité ? Les traditions se taisent sur ce point. Quant au fort qui s'élève sur ce tertre on n'en connaît pas plus l'origine. On voit dans l'épaisseur des murs qui restent, la place de poutres de bois qui devaient évidemment servir à consolider et à joindre les murailles et à les rendre capables de résister à l'action des béliers et autres machines de guerre.

M. Touchard Lafosse dans la *Loire historique* écrit : « Dans les ruines de ce fort, nous n'avons pas reconnu le système de constructions romaines : Ce n'est ni leur petit ni leur grand appareil ni l'alternative d'assises de pierres et de briques qui distingue leurs monuments. Quant aux édifices gaulois nous n'en avons nulle part d'authentiques autres que les masses druidique. Du reste, dans toute la période mérovingienne, ce système fut suivi pour les constructions militaires. Nous pensons ajoute ce savant que le donjon de Saint-Gondon ne doit pas remonter au-delà de la fondation d'une seigneurie en ce lieu et l'on ne sait sur cette localité rien d'antérieur à Rahon seigneur de Saint-Gondon.

## Les recherches de l'Abbé Pouradier

Ariste Aimable Frédéric Pouradier né à Sougy, canton d'Artenay le 5 mai 1823, décédé à Saint-Gondon le 6 juin 1897 fut curé de Saint-Gondon de 1856 à 1895. Durant son ministère, s'appuyant notamment sur les notes d'un de ses prédécesseurs, le curé Gaurier, et en lien avec des chercheurs de la région, il effectua de nombreuses recherches historiques qu'il compila dans ses « *Notices sur Saint-Gondon* » parues en 1895.



L. A. Marchand, correspondant du ministère de l'Instruction publique, membre de la Société Archéologique de l'Orléanais, de la Société Française d'Archéologie pour la conservation des monuments, écrit dans son ouvrage « *Histoire de la ville, des seigneurs et du Comté de Gien*, paru en 1885 :

À l'époque de l'occupation des Gaules, les Romains appelaient Saint-Gondon Nobiliacum. Ils établirent là, pour point d'observa-

tion, une éminence en terre surmontée d'un donjon en maçonnerie de trois mètres d'épaisseur. Les restes de cette fortification, qu'on voit encore aujourd'hui, ont six mètres de hauteur...

L'abbé Pouradier lui écrivit afin de lui apporter des éléments sur l'histoire du village, et lui signifier ses erreurs dans la description de la Motte et, le 9 septembre 1885, M. Marchand le remercia, reconnaissant des lacunes dans ses recherches.

L'abbé Pouradier décrit ainsi la Motte :

#### **Tumulus, tour et première enceinte de Saint-Gondon.**

Le monument le plus ancien de Saint-Gondon est son tumulus, appelé La Motte dans le pays, couronné d'une tour dont on voit encore des restes imposants est entouré à quelque distance d'un vaste fossé au Nord, à l'Est et au Sud, et de la rivière de Quiaulne et de l'étang de



*Aspect de la Motte en 1963 – Face nord – vue de l'intérieur*

Monseigneur le Duc<sup>2</sup> à l'Ouest. Le tumulus a été évidemment fait de terre rapportées. Mais ces terres sont de différentes espèces superposés par couche.

Faut-il faire remonter ce tumulus au temps des Romains ? Était-il un monument élevé sur les restes de quelque général ? Était-il seulement destiné à transmettre les signaux qu'on envoyait d'un point à un autre ? On ne saurait le dire.

Le tumulus est surmonté d'une grosse tour un peu ovale, à huit pans

---

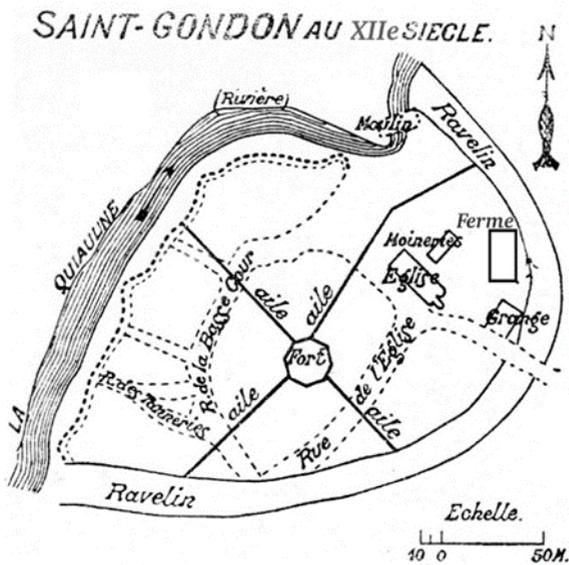
(2) Situé entre les deux moulins, l'aire de loisirs actuelle.

dont chacun avait environ 9 mètres de long sur 2 mètres 50 centimètres d'épaisseur environ. Cette tour octogonale a dû être d'une assez grande élévation. On y voit la place des poutres qui entraînent, dit-on dans la construction des anciennes forteresses. A-t-elle été construite par les Gaulois, par les Romains ou par les Mérovingiens ?

Les archéologues qui l'ont visitée ne sont d'accord que pour constater sa très grande antiquité et de la solidité des matériaux qui ont été employés à sa construction.

Comme cette tour est encore entourée de tous les côtés et remplie à l'intérieur des terres de la Motte, on ne sait pas au juste comment on communiquait du voisinage avec la tour. On prétend qu'il y avait un escalier en pierre à l'intérieur.

Quatre gros mur appelés les ailes de la Motte montaient du fossé d'enceinte jusqu'à la tour. Les espaces vides d'un mur à l'autre pouvaient servir de places d'armes et être disputés l'un après l'autre à l'ennemi. Dans l'un de ses espaces se trouvaient le monastère, l'église et le petit château seigneurial situé proche les portes de l'église, entre l'église et la motte et dont il ne reste plus que des caves voûtées en belles pierres blanches qu'on dit encore avoir été les caves des cuisines du château. Ces caves dans lesquelles se trouvait un puits sous attenant à une des ailes de la motte. Le grand fossé ou ravelin qui entourait la motte à une certaine distance est encore très apparent sauf dans les endroits où l'on a fait des constructions. La terre de ce fossé est accumulée du côté du fort et forme une élévation qui s'appelait « cavalier ». Le jardin actuel du presbytère est formé de ces terres prises dans le fossé voisin. Ce cavalier n'était-t-il pas lui-même surmonté d'un mur ? Il l'était certainement du côté du Prieuré où il est toujours visible. À l'Ouest ce fossé se rejoignait par les deux bouts à la rivière de Quiaulne qui vis-à-vis la



8

tour et le château formait un vaste étang appeler étang de Monseigneur le Duc et dont les eaux étaient retenues par un gros mur servant de chaussée qui traversait la vallée. Ce mur existe encore dans presque toute sa longueur, mais il ne retient plus les eaux de la rivière.

Un académicien historiographe, venu rendre visite à l'abbé Pouradier, prétendait que cette « *butte forte* » était plus ancienne que Jules César. Pourtant, les spécialistes n'y ont jamais reconnu le système des constructions romaines qui fut adopté pour l'architecture militaire pendant la période mérovingienne et même conservé

jusque sous les carolingiens. Jamais les Romains ni les Gaulois ne construisirent des petites forteresse de cette nature.



## Alors de quand date la construction ?

En 1897, F. Raud, dans : *De l'origine de la Tour de Saint-Gondon*, écrit :

**Tout concourt, donc on le voit – preuves archéologiques et preuves historiques - pour nous porter à dire que nous avons dans la tour de Saint-Gondon, les restes d'une villa mérovingienne sinon créée, du moins occupée de longues années par l'un des leudes<sup>3</sup> du vainqueur des Sarrasins d'Espagne dans les plaines de Poitiers, vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle ; c'est-à-dire un des monuments les plus anciens et les plus originaux du Loiret dont la construction, nous croyons l'avoir prouvé, peut remonter au plus tard au règne de Clovis II<sup>4</sup>, et au plus tôt à celui du père de Pépin le Bref<sup>5</sup>....**

La Motte de St-Gondon, avec tour en bois date probablement du VIII<sup>e</sup> siècle.

(3) Leudes : compagnon d'un chef, grand vassal

(4) 635 - 657. Fils de Dagobert.

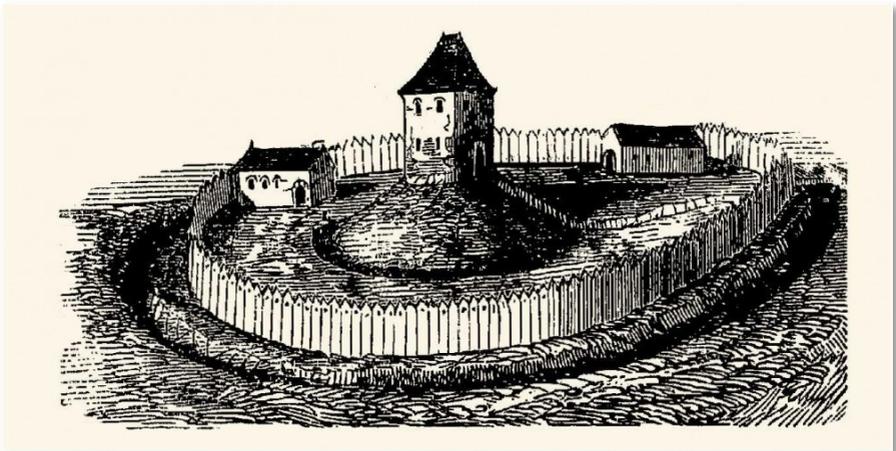
(5) 714 - 768. Fils de Charles Martel, père de Charlemagne.

## Mais revenons un peu dans le passé

---

L'insécurité qui grandit depuis le IV<sup>e</sup> siècle, a transformé la maison rurale du grand propriétaire, celle-ci s'est entouré de remparts, de palissades souvent sur une levée de terre possédant un donjon. Dès les dernières années du XI<sup>e</sup> siècle, au moment où l'on renonçait définitivement aux donjons en bois, on commence à abandonner le tracé rectangulaire pour des places de donjons polygonaux circulaires.

C'est en effet au cours des Xe et XI<sup>e</sup> siècles, avec le triomphe de la féodalité, qu'en Occident s'est répandu le château à motte, dont le type comportait un point plus spécialement fortifié, constitué par une tour surélevée, construite sur un tertre. L'insécurité qui ne fait que grandir depuis le VI<sup>e</sup> siècle, transforme ainsi la maison rurale, qui s'entoure de remparts ou palissades et levées de terre, et se dote d'un donjon.



En 877, à partir du règne de Louis le Bègue, auquel les grands possesseurs du sol avaient arraché la permission de se fortifier, on vit s'élever autour de la forteresse du comte, sur la dépendance cédée sous la condition du service militaire, un certain nombre de châteaux fortifiés. C'est à la suite de ce changement dans les mœurs et dans le système militaire, que les comtes de Gien virent s'élever le petit château à motte de Saint-Gondon, dont la tour représente le symbole de la puissance féodale.

Sa construction ne doit pas remonter au-delà de la fondation d'une seigneurie en ce lieu, et l'on ne connaît rien d'antérieur à Rahon, seigneur de Saint-Gondon, comte d'Orléans, à qui Charles Martel avait confié l'admi-

nistration du pays Orléanais, dans la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle. Le donjon féodal a vraisemblablement été détruit progressivement à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, et tout particulièrement après la Révolution, comme l'attestent des notes d'archives.

La *Motte de Saint-Gondon* est un tertre de terre artificielle, élevée à l'origine par l'amas de terre provenant du creusement du fossé de défense dit "*le ravelin*", dont quelques traces subsistent en parallèle de la rue de Loire. La tradition locale va largement user du terme de Motte pour désigner ce type d'ouvrage ; elle s'est inspirée des désignations en usage dans les textes des XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles, qui décrivent le plus souvent la motte comme l'assise de la maison noble quelle que soit sa nature. Le terme de Motte ou l'un de ses dérivés et d'ailleurs très souvent associé dans les noms des lieux de Sologne à des châteaux remontant à l'époque médiévale. Il est employé pour désigner des maisons fortes appartenant en majorité aux chevaliers vassaux entre 1350 et 1570. Mais en fait cette habitude de langage désigne tout autant les plates-formes fossoyées que les véritables Mottes, sièges d'un château médiéval bâti sur un tertre circulaire. La Motte castrale occupait à peu près le centre d'un ovale régulier dont le grand axe avait environ deux cent cinquante mètres. L'arc de cercle du sud-ouest était, assez en contre-bas, formé par la rivière de la Quiaulne. Le donjon était soutenu par 4 murs très épais, appelés *les ailes de la Tour*, descendant jusqu'en bas du tertre, et même jusqu'au fossé de défense circulaire « *le ravelin* » qui mesurait de quinze à vingt mètres de largeur.

## Structure de la Motte féodale

---

Dès la fin de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, après une modification de la fortification castrale, les tours de bois initiales furent remplacées par des tours en pierre. À son sommet de douze mètres de hauteur et sur une base de quarante mètres de diamètre, apparaissent les vestiges d'une tour octogonale ne dépassant pas quinze mètres de diamètre intérieur, venue probablement en remplacer une autre, plus ancienne en bois. Ce donjon, formé de 8 pans de 7 à 8 mètres, est édifié en pierre du pays, silex (tête de chat, aggloméré avec un mortier romain : chaux et argile), à l'exception des arêtes qui sont en pierre de taille importée. Rare vestige du haut Moyen Âge, qui en 1885, mesurait encore 6 mètres de hauteur pour des murs de 2 mètres d'épaisseur. La défense principale, c'est-à-dire la tour,

ou tout du moins ses ruines, occupait toute la plate-forme de la motte, On en trouve la mention dans le Cartulaire du Prieuré, charte VI. Fin juin ou juillet 1095 : *Actum apud Soliacum. In domo Huonis de Turre* (Fait à Sully en la maison de Huon de la Tour).

Jusqu'au Xe siècle, Saint-Gondon fut une Châtellenie<sup>6</sup> royale, elle avait les rois pour seigneurs. Par la suite, au XIe siècle, elle entre dans la Baronnie de Sully. Le duc de Sully devient seigneur de Saint-Gondon. Le dernier représentant de la maison de Sully à la fin du XIe siècle fut Gilon 1<sup>er</sup> de Sully, il mourut vers l'an 1098, à l'âge de 53 ans. Il était seigneur de la Châtellenie de Saint-Gondon. Il fut très probablement à l'origine de la construction de la Tour en pierres. La Châtellenie de Saint-Gondon a suivi la fortune de la Baronnie de Sully, et comme elle, elle a appartenu d'abord au seigneur Gilon. Une des filles de Geoffroy, vicomte de Bourges, nommée Hildeburge, épousa Gilon, seigneur de Sully vers 1070. Elle lui donna par son mariage les terres de Saint-Gondon. Les seigneurs de Sully sont restés depuis cette époque seigneurs de Saint-Gondon, jusque vers 1400. Toutefois ils devaient foi et hommage au roi à cause de la Châtellenie de Lorris. La Châtellenie de Saint-Gondon suivait la coutume de Lorris.

Viollet-Le-Duc<sup>7</sup> dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* décrit et reconstitue une citadelle des seigneurs francs du temps de Clovis.



*Viollet-Le-Duc*

**Le château des francs consistait en une enceinte de palissade entouré de fossé quelques fois d'une escarpée de terre, de forme ovale ou quadrangulaire. Au milieu de l'enceinte, le chef franc faisait amasser des terres prises aux dépens d'un large fossé, et sur ce tertre factice ou motte, se dressait la défense principale qui, plus tard, devint le donjon. On retrouve encore dans le centre de la France les traces de ces châteaux primitifs.**

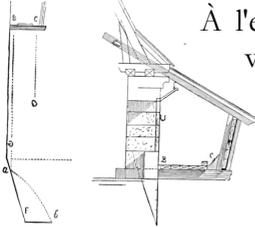
Ne nous semble-t-il pas à la lecture de ces lignes voir se dresser devant nous la tour de Saint-Gondon ?

---

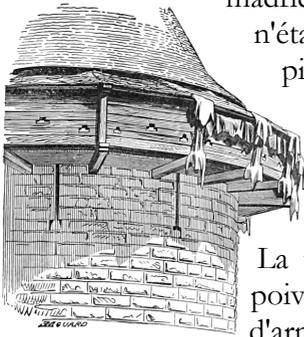
(6) Le terme châtellenie désigne dès le XIe siècle un territoire formé autour du château à motte.

Tout y est, en effet, et tout y existe ou se reconnaît très bien encore : le Tertre ou plutôt la Motte ; la Tour, défense principale ; le large fossé ; l'enceinte ovale.

Le centre de l'édifice et l'absence totale des murailles devait être garni de fortes charpentes.



À l'encontre des constructions défensive des siècles suivants où l'on ne se servit guère que de pierres les mérovingiens employaient surtout le bois dans leur forteresses. À la hauteur de 9 à 10 mètres, c'est-à-dire au-dessus du second étage, devait former encorbellement une série de *hourds*, sorte de poutres ou de madriers placés en dehors de la bâtisse. Ces *hourds*, n'étaient que l'ébauche des futurs mâchicoulis de pierre, si en faveur plus tard. Il servait à constituer, à l'extérieur, des galeries de bois mobiles. En cas de danger c'est-à-dire quand le fossé de défense avait été franchi, et qu'il ne restait plus aux assiégés que leur réduit central.

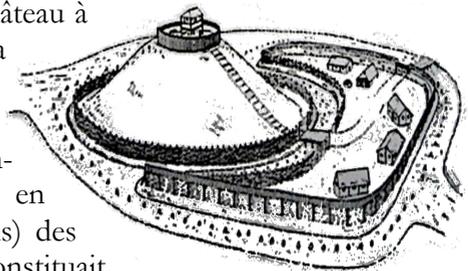


*Hourds*

La tour mérovingienne était couverte d'un toit en poivrière<sup>7</sup> ayant à son sommet *la guette*. Les hommes d'armes pouvait au travers de ses *hourds*, au travers de ces galeries mobiles, défendre toute approche immédiate du lieu et résister à l'assaut.

## Une résidence seigneuriale

Dans sa forme la plus simple, le château à motte se composait en général de la résidence seigneuriale proprement dite, constituée par une butte artificielle, cernée par un fossé et couronnée habituellement par une tour en bois, et du logement (les communs) des domestiques et des animaux, qui constituait *la baille* ou *basse-cour*, et qu'un autre fossé coiffé d'une palissade, venait entourer.



*Type de château à motte et ses ouvrages de défense connexes*

(7) En architecture, une guérite de maçonnerie à toit conique.

A Saint-Gondon, cette tour avait, dans sa partie supérieure, un étage, dont on voit dans l'épaisseur des murs restant la marque de l'emplacement de poutres de bois qui servaient à le soutenir.

Le seigneur y habitait avec sa famille, y prenait ses repas et s'y reposait, en réservant l'étage inférieur à quelque espace de rangement.

Elle constitue le seul vestige d'une tour à motte fortifiée au Moyen Âge dans le département du Loiret.

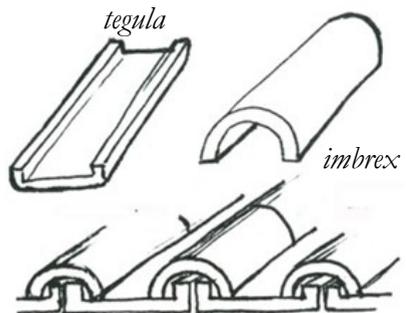
Le donjon était soutenu en différentes directions par quatre murs épais et assez élevés, qui descendaient jusqu'au bas de la motte et s'avançaient même assez loin jusqu'au grand fossé qui, à une certaine distance, entourait la motte. Ce fossé commençait derrière les moulins, passait derrière les murailles du nord, le monastère, au fond du jardin du presbytère.

De là se dirigeait vers le carrefour du puits, à la jonction des rues de l'Église, des Juifs et de la Basse-Cour et s'en allait rejoindre la rivière en traversant un jardin où le ravelin est encore très apparent. C'est là ce que l'on appelait les quatre ailes de la tour.

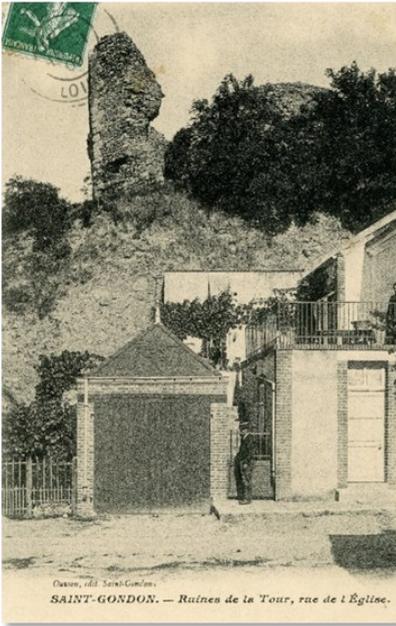
L'aile la plus étendue et la mieux située renfermait le monastère, l'église et le château. Les bâtiments de service se trouvaient probablement au Sud, les habitations des hommes d'armes au Nord, et les magasins dans l'enclos de l'Ouest, car le chemin circulaire qui le coupait en deux porte le nom de rue de la Basse-Cour.

Avant 1800, aucune habitation n'avait encore été construite en bordure du tertre, dans la rue Charles Gondouin, appelée avant 1935 : rue de l'Église.

Les fouilles effectuées en 1817 et en 1897 ont permis, sous ces ruines, la découverte d'ossement d'hommes et d'animaux. En avril 1897, on fit la découverte au pied du tertre de débris d'un vaste bâtiment incendié, des morceaux de charbon de bois, des cendres, et quelques débris de tuiles (imbrex) ou de briques d'assez mauvaise fabrication.



Entre 1817 et 1821, une grande quantité de terre fut enlevée à la Motte pour relever la chaussée de la route au niveau de la Côte St-Roch (Montée des vignes). Cette route a été achevée en 1824.



Ces vestiges présentent sur la gauche la forme d'une silhouette d'un profil humain : “*c'est la Dame des ruines*”. Autrefois, les habitants de Saint-Gondon connaissaient bien ce curieux détail qui, disaient-ils, rappelle le profil de Marie-Antoinette avec sa haute coiffure du XVIII<sup>e</sup> siècle.

◀ *La Dame des ruines* ou *Marie-Antoinette*.

Les habitations des serfs se trouvaient généralement au-delà du ravelin. Ce n'est que lorsqu'il y avait une attaque que les serfs et leurs familles se réfugiaient au pied de la motte, sous la protection du seigneur et de ses hommes d'armes.

Le « ravelin », fossé de défense à sec, était parsemé de pieu, et on y laissait pousser les ronces afin de retarder la progression d'éventuels assaillants. La base du tertre était ceinte d'une palissade en bois.

## En résumé

Par le passé, de nombreux ouvrages, livres, brochures, firent une description de la Motte de Saint-Gondon mais c'est peut être dans *Le Prieuré de Saint-Gondon* par Robert Appert<sup>8</sup> et Pierre Rousseau, membres de la Sté Archéologique et Historique de l'Orléanais, qu'on trouve le résumé le plus clair.

« **Au début du XII<sup>e</sup> siècle, Hugues de Fleury, dans le livre IX des *Miracula sancti Bénédicti*, remplace le mot *monasterium*, employé précédemment par Adrevald, par *castrum*, pour désigner Saint-Gondon. On sait que le terme *castrum* n'avait alors aucun sens particulier et pouvait s'appliquer à des constructions d'importance et de nature différente. Le fait qu'il existe à Saint-Gondon, au sud de l'église, une motte portant encore les restes d'un édifice en pierre donne au texte de**

(8) Antiquaire et propriétaire, à l'époque, du prieuré (voir livret n° 2 *Le Prieuré de Saint-Gondon* même éditeur)

Hugues de Fleury tout son intérêt. On a rappelé justement l'expansion en Occident au cours des Xe et XIe siècle du château à motte qui présente, dans la région de la Loire, de nombreux exemples. La motte de Saint-Gondon est certainement très ancienne. Il est plus malaisé de dater la construction, sans doute une tour, qui occupe la plate-forme de cette motte en raison des maigres vestiges subsistant. Il s'agissait d'un bâtiment polygonal dont les murs sont faits d'un blocage de moellons en silex rouge avec aux angles, des harpes de pierres d'appareil. Sans doute cette construction est-elle plus ancienne que le donjon de Châtillon-Coligny élevé à la fin du XIIe siècle, également de plan polygonale auquel on l'a comparée. Toutefois, il ne faut pas oublier que les tours en bois était encore fréquentes dans la région au milieu du XIIe siècle. C'est vers cette date qu'il convient, semble-t-il, de situer la tour de Saint-Gondon, pour son plan et son mode de construction. Un plan du XVIIe siècle montre des murs qui partait de la tour. La rue qui enveloppe la base de la motte et qui a conservé le nom de rue de la Basse-Cour rappelle les limites du baile primitif.

## Quel rapport avec le tumulus de Lion-en-Sullias ?

---



Le Tumulus de Lion-en-Sullias, quant à lui, daterait de l'époque gallo-romaine. Rappelons que le terme tumulus désigne une butte artificielle

qui avait souvent un rôle de monument funéraire (ou tertre funéraire) recouvrant une sépulture. À Lion, on signale simplement la découverte d'une statue anthropomorphe dont on ne sait ce qu'il en est advenu.

D'après l'abbé Nouel<sup>9</sup>, le tumulus de Lion-en-Sullias devait servir de borne-frontière entre le domaine des Carnutes et celui des Bituriges<sup>10</sup> au temps de la Gaule indépendante, entre la civitas Aurélianorum (Orléans) et la civitas Biturigum (Bourges). Il conclut ainsi : « *La butte de Lion semble se rattacher à l'époque romaine plutôt qu'à la préhistoire* ».

## Quand on voulut détruire la Motte

---

En 1841, les riverains craignant de voir s'écrouler la Tour sur leurs habitations, le Conseil municipal projette sa destruction. En témoigne le procès-verbal de séance du Conseil municipal en date du 10 mai 1841, signé : Sylvain Moulin, maire ; Robinot, adjoint ; Parendeau, Bouzeau, de Boissoudy, Comte d'Argout. Étaient présent : Gaurier, Bouzeau, Bonin, Landereau, mais...

**L'an 1841, le 10 du mois de mai, le maire a donné lecture d'une lettre que lui a adressée Monsieur Marchand, membre correspondant du Comité historique des Arts et Monuments, par laquelle il proteste contre la destruction projetée de la Tour de Saint-Gondon et demande sa conservation.** Ce qui fut fait !

Dans sa lettre M. Marchand expose l'intérêt que les hommes de goût porteront toujours à cette ruine du Moyen Âge, qui, malgré les outrages du temps et les reversions politiques, a survécu jusqu'à nous. Il sollicite, du Conseil municipal, une mesure efficace qui devra assurer la conservation des ruines de l'ancienne tour et du tertre qui la supporte.

**La commune de Saint-Gondon est en possession du tertre et des restes de la tour ; ils peuvent l'un et l'autre révéler un jour des faits historiques importants. À ce titre il conviendrait de les conserver ; et quoi que ces vieilles murailles semblent menacer d'écraser par leurs chutes les bâtiments qui les environne, leur solidité donne lieu je crois**

---

(9) L'abbé André Nouel : préhistorien orléanais. 1901 - 1971. Vice-président de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais de 1964 à 1966. Sur la trace de nos ancêtres préhistoriques – La civilisation néolithique – 1961.

(10) Bituriges = Rois du monde. Peuple celte habitant l'actuelle région du Berry, ayant pour capitale Avaricum (Bourges).

que bien des générations s'anéantiront avant elle, si elles sont respectées par la main des hommes.

Le Conseil municipal vote la conservation de ces ruines ; la délibération est ainsi conçue :

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré : considérant qu'il importe de respecter tous les anciens monuments, quel que soit leur âge, leur destination et leur nature.**

**Arrête : Que Monsieur le maire de Saint-Gondon est autorisé à s'entendre avec Monsieur Marchand membre du Comité Historique, pour déterminer les mesures nécessaires à la conservation des ruines de l'ancienne tour de Saint-Gondon, et à poursuivre ceux qui comme par le passé, viendrai enlever des terres au Tertre qui supporte la tour.**

À la même époque, un arrêté municipal autorisa cependant les habitants à prélever des pierres et de la terre de la Motte féodale pour la construction de murs, granges etc ...

## **Arrêté du 29 avril 1852**



### **concernant les ruines de la Motte**

Considérant que les ruines de la Motte de Saint-Gondon sont considérées comme un ancien monument et qu'il est du devoir des autorités municipales de veiller à sa conservation.

Considérant que la commune fait chaque année des dépenses pour la plantation d'arbustes dans le but qu'elle se propose d'embellir ce lieu qui est en quelque sorte une curiosité et une promenade pour les étrangers qui la visitent.

Considérant que les bestiaux y vont pacager.

Considérant enfin que c'est par

mesure de sûreté et dans l'intention des familles que l'autorité municipale a fait fermer le petit jardin qui se trouve dans l'enceinte des murs. Qu'il peut arriver des accidents à beaucoup d'enfants qui sont journellement dans ces ruines.

Arrêtons, nous maire de la commune.

- Défense d'accès

- Informons de la possibilité de demander les clés au secrétariat de mairie.

Général Comte d'Argout

Le temps passa....

**LA VIEILLE TOUR  
DE SAINT - GONDON  
menace-t-elle  
de s'écrouler ?**

24 septembre 1964

Une guerre, deux guerres, trois guerres, la tour est toujours là mais, l'histoire se répète, certains riverains de l'actuelle impasse de la Motte s'inquiètent de la probabilité d'effondrement d'un bloc de la Tour sur leurs maisons. Ils en réfèrent au maire, Eugène Vieugué. Lors de sa séance du 12 septembre, le Conseil municipal de Saint-Gondon décide à l'unanimité de *contacter les Beaux-Arts afin d'envisager des travaux de consolidation des ruines de la « Motte ».*

L'affaire commence par la lettre du maire, M. Vieugué, à la direction de l'Architecture. Il faisait état du danger de l'énorme voûte de la tour en ruine pour les maisons bâties en contre-bas et de l'aide que cet organisme pourrait apporter. La décision prise par le Conseil de démolir, pour des raisons de sécurité, ce qui reste du donjon médiéval, suscita de nombreuses réactions et donna lieu à de vives protestations au cours de l'année 1965 dont les journaux locaux, *le Journal de Gien* et *la Rep'*, font largement l'écho.

**Conservons précieusement nos richesses locales**

**Le projet de destruction  
du donjon médiéval de Saint-Gondon  
suscite de vives protestations**

Au cours de sa précédente réunion, la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais s'était intéressée aux vestiges archéologiques de la Motte de Saint-Gondon.

Le compte-rendu de cette séance rappelle que le président de la Société a reçu une lettre de M. Appert, de Saint-Gondon signalant l'intérêt que l'abbé Moufflet avait pris à étudier les restes de la tour *hexagonale* qui surplombe la Motte de Saint-Gondon. Or, écrit M. Appert, le Conseil municipal a demandé l'autorisation préfectorale pour sa démolition. M. Boitel, averti, a répondu qu'il tenait absolument à sa sauvegarde.

## Le grand intérêt de la vieille tour archéologique

M. Boitel, architecte en chef des monuments de France, rédige un texte dont M. Bauchy, président de la Société Historique de l'Orléanais, donne lecture aux membres de cette société, en promenade à Saint-Gondon.

Le projet de destruction du donjon médiéval de Saint-Gondon suscite de vives protestations.

En 1965, plusieurs habitants de Saint-Gondon ont exprimé leur étonnement indigné. L'un d'entre eux, M. Robert Appert, membre éminent de la Société Archéologique de France, a bien voulu nous communiquer les lettres qu'il eut l'occasion d'échanger à ce propos, avec M. R.-J. Boitel, architecte chargé des Monuments historiques pour le département du Loiret, et avec M. de Lagarde qui dirige, à la radio sur France-Inter et à la télévision, l'émission « Chefs-d'œuvre en péril ».



Chefs-d'œuvre en péril est une ancienne émission de télévision culte de la télévision française des années 1960 et 1970, ainsi qu'un prix d'architecture sur le thème de la sauvegarde et de la restauration du patrimoine architectural en France. Créée et présentée par l'historien producteur Pierre de Lagarde, elle est diffusée sur RTF Télévision de 1962 à 1964, sur la deuxième chaîne de l'ORTF de 1964 à 1974 et sur Antenne 2 jusqu'en 1975.

Le Journal de Gien du **7 janvier 1965**, avait appuyé M. Appert dans son cri d'alarme ; celui-ci demandait aussi l'avis de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais.

Cette dernière, lors de son assemblée générale du **8 janvier 1965** s'éleva très vivement contre tout projet de destruction complète de cet édifice et décide de transmettre ce vœu au conseil municipal de Saint-Gondon :

[Elle] Demande au conseil municipal de Saint-Gondon de faire en sorte que le maximum des vestiges de cet ancien château soit conservé en place et en l'état, dans la mesure compatible avec la sécurité des habitations avoisinantes ;

Exprime le vœu que des mesures de consolidation soient prises dans les délais les plus rapides pour éviter des dégâts aux dites habitations et ce, sans entamer sérieusement l'ensemble de la maçonnerie dont l'appareillage très archaïque est d'un intérêt archéologique de tout premier plan, et dont la considérable valeur touristique est inutile à rappeler ici...

En **avril 1965**, sur le rapport qu'il a établi à ce sujet, M. le préfet s'exprime ainsi :

**L'architecte des bâtiments de France, saisi de cette affaire, a fait connaître après visite des lieux, que l'importante masse de pierre formant une sorte de clé de voûte au-dessus d'une brèche, entre deux parties conservées de la tour, constituait une présence sérieuse donc la municipalité avait raison de s'inquiéter.**

**A son point de vue, le maintien en place de cette maçonnerie en équilibre ne présente pas, pour l'archéologie, un intérêt qui justifierait les consolidations en vue d'une conservation. Par contre, les autres parties de ces ruines présentent, à son avis, le plus grand soin en raison de leur intérêt historique.**

**Le Conseil Général  
décidera, cette semaine  
si la vieille tour de Saint-Gondon  
sera, en partie, démolie  
ou maintenue dans son état actuel**

En **mai 1965**, contre l'avis formel des Sociétés Archéologiques et Historiques d'Orléans et du Giennois, le Conseil général subventionne la démolition de la voûte !

Les Sociétés Historiques et Archéologiques d'Orléans et de Gien prient le Conseil municipal de Saint-Gondon de bien vouloir reconsidérer et rapporter sa décision de destruction de « La Motte », et lui demandent de bien vouloir instruire une demande en classement au rang des Monuments Historiques ou, au moins, d'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques de cet édifice.

## **D'éminents archéologues protestent contre la destruction de la Motte de Saint-Gondon**

Tout d'abord, en réponse à la lettre du président du 5 mai, le préfet lui indique que la municipalité n'est pas opposée à la consolidation du donjon, à condition que les Monuments historiques prennent la responsabilité de l'affaire et fournissent les moyens financiers supplémentaires nécessités par les travaux. Le Conseil général a accordé 15.000 francs à Saint-Gondon, qui pour sa part, peut contribuer pour 20.000 francs. Si la consolidation est retenue, il faudrait, estime-t-il, au moins 10.000 francs de plus.

### **Nos chefs-d'œuvre en péril**

## **Destruction ou consolidation de la "Motte" de Saint-Gondon ?**

**Les marteaux-piqueurs sont à pied d'œuvre**

Les travaux de la tour en ruines sont confiés à une entreprise de Paris, pour la somme de 45.900 francs. Afin d'éviter tout éboulement et tout accident il a fallu d'abord étayer l'énorme bloc de 40 à 50 tonnes qui menace de tomber !

**L'arasement du vieux donjon rarissime vestige d'une "tour à motte" de type féodal "constituerait, selon René Louis un appauvrissement irréparable"**

En début d'année 1966, M. René Louis, membre de la Commission

Supérieure des Monuments Historiques, remet une lettre à M. le Préfet, déclare que « la destruction de la Motte de Saint-Gondon serait un appauvrissement irréparable et que cette tour mérite d'être classée comme Monument Historique ».

## **La sécurité des habitants implique-t-elle l'arasement des ruines ?**

Personne ne conteste le danger que représentent les ruines de la Motte. Il ne fait aucun doute que l'espèce de clé de voûte qui se trouve en porte-à-faux sur les deux principaux massifs de maçonnerie, menace de s'écrouler et qu'il faut y remédier. Tout le monde est d'accord là-dessus ; les ruines, ne sont pas éternelles, et la sécurité des habitants doit passer avant tout.

M. Gilbert Charles Picard, directeur de la circonscription archéologique du Centre, s'est prononcé en faveur de la consolidation de cet ensemble rarissime. Et M. Boitel, architecte départemental des Monuments de France est intervenu dans le même sens auprès de la municipalité de Saint-Gondon soulignons que la consolidation serait d'un coût très peu supérieur à celui de la destruction : un million d'anciens francs environ.

***La consolidation des ruines  
coûterait 1 million d'anciens frs  
de plus que sa destruction***

Le Conseil municipal de Saint-Gondon, beaucoup plus soucieux de la sécurité des habitants que de la sauvegarde de ses monuments historiques - ce qu'on ne saurait d'ailleurs lui reprocher - estima, avec raison, qu'il ne pouvait pas trouver le million d'anciens francs supplémentaires pour la consolidation.

**Un de nos lecteurs offre spontanément cette somme pour sauver la "Motte"**

Une commune de Saint-Gondon, le million qui lui manque pour lui permettre de conserver son vieux donjon.

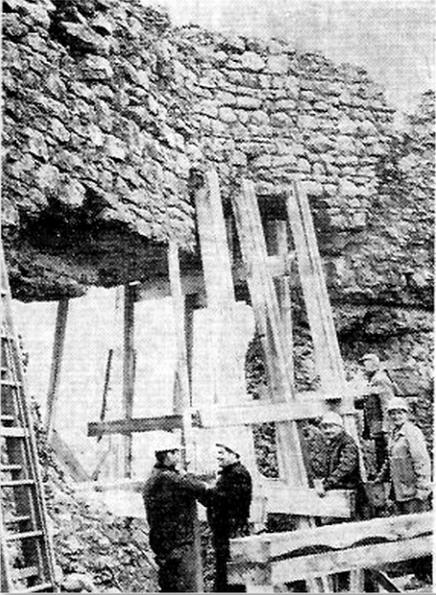
Nous ne saurions trop féliciter et remercier ce généreux mécène, qui aura bien mérité de sa petite patrie. Il n'est pas possible que la commune ou le Conseil général refusent ce concours inespéré pour les aider à conserver le patrimoine artistique donc ils ont la garde.

**Un généreux mécène offre le million nécessaire pour sauver les ruines**

## Le bloc de pierre central fut retiré...

Février 1966, les travaux sont à pied d'œuvre.

L'entreprise chargée des travaux dut utiliser des marteaux-piqueurs pour retirer le bloc de pierre, preuve que cette voûte était solidaire du reste de la Tour.

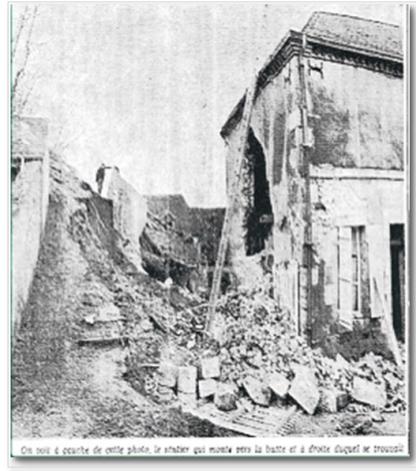


La Motte fut heureusement sauvée de la démolition intégrale, grâce à la mobilisation de tous les amoureux du patrimoine qui ne voulaient pas voir disparaître les vestiges d'un monument unique du département du Loiret, et particulièrement rare en France.

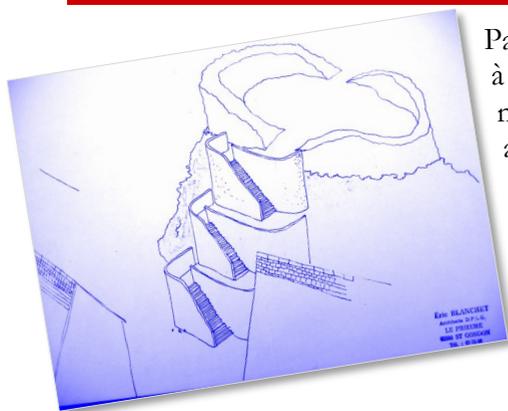
◀ *Les ouvriers de l'entreprise Dumont et Besson, de Paris, la tête casquée pour les protéger de la chute des pierres, on installé un solide échafaudage avant de s'attaquer aux vieux mur.*

## Et la Motte fut sauvée !

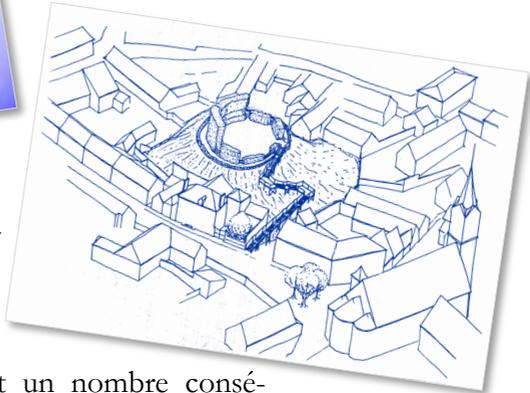
Au début des années 1960, des marches rustiques soutenues par des rondins et une rampe permettaient aux visiteurs de monter à la Motte, jusqu'en janvier 1966 où l'écroulement du mur qui soutenait la butte s'écroula en emportant une partie de la maison voisine. Pour des raisons de sécurité évidentes, l'accès en est interdit depuis.



# Faire de la Motte un atout touristique ?



Par la suite, deux architectes s'essayèrent à proposer des études pour l'aménagement d'un accès sécurisé au site. Nous avons eu connaissance de deux études qui ne virent pas le jour pour manque de financement.



Les temps ont changé et nous assistons à un regain d'intérêt pour la mise en valeur de notre patrimoine historique.

La *Loire à vélo* draine dorénavant un nombre conséquent d'adeptes du *cyclotourisme*, un terme un peu désuet mais qui est parfaitement adapté pour décrire ces gens qui voyagent « intelligent » pour découvrir les richesses patrimoniales des lieux traversés. Et ils sont de plus en plus nombreux et de plus en plus curieux !

Peut-on se permettre d'imaginer que, dans quelques années, on pourra de nouveau accéder à la Motte féodale pour en admirer les vestiges et le panorama à 360 degrés sur le Val de Loire, la Sologne et le Berry.

Divers organismes comme le *Patrimoine du Loiret* et des mécènes peuvent aider au financement, mais c'est aux Gondulfiens de se mobiliser et s'organiser pour qu'un tel projet aboutisse.



# Légendes et récits populaires sur la Motte.

## Sur son origine

Sur les terres des Brosses, on voyait, dit-on, deux petits tumulus d'un mètre et demi de hauteur. Un troisième plus petit que les précédents se trouvait dans la terre des Salons qui est dans le voisinage mais sur la commune de Coullons. La légende rapporte que ces tertres auraient été faits par une fée qui voulait boucher le cours de la Quiaulne. Pendant qu'elle apportait de la terre dans son tablier, une des attaches vint à se rompre, et une portion de la terre étant tombée forma le premier tertre celui des Salons. Il en fut de même pour le second et le troisième sur la terre des Brosses.

Mais comme il restait encore beaucoup de terre dans le tablier de la fée, celle-ci continua sa marche jusqu'à la ville de Nobiliacum, et lasse, autant qu'ennuyée de porter ce fardeau, elle jeta cette terre contre l'église où elle a formé le gros tumulus sur lequel le seigneur a bâti son château.

Propos de Jacques Poupa, les Bersagues à Coullons, recueilli par un archéologue Orléanais en 1849.

## La Légende de Robert de Saint-Gondon et de Jehannette de Saint-Brisson.

*Ou l'amour impossible entre les enfants de deux seigneurs, se déroulant en l'an 1154.*

La Motte féodale servit de décor à l'un des quatre tableaux de ce spectacle nocturne qui se déroula le 29 mars 2008, et se termina par un banquet où fut servi un repas médiéval préparé par Thierry Touchard, notre charcutier bien connu, notamment pour ses andouilles.

Ce spectacle tiré d'une légende attira plus de 500 spectateurs.

Les habitants furent nombreux à s'investir, tant en fabricant les costumes et les accessoires qu'en tant qu'acteurs.



# Bibliographie.

---

Archives Municipales – 1841 - 1964/65/66

Viollet-Le-Duc - Dictionnaire raisonné de l'architecture française – 1854 à 1868

Abbé Pouradier – *Notes sur St-Gondon-* 1897

F. Raud - De l'origine de la Tour de Saint-Gondon - 1897

C. Elart - Architecte civil et Militaire -1932

Archives André Legras

Sté Archéologique et Historique de l'Orléanais – 1965

Sté Historique et Archéologique du Giennois - 1965

Journal de Gien – 1964/65/66

Cartes postales & Photos - Collection de l'Association

Jean-Baptiste Poncet

André Legras

La Gazette Gondulfienne



# La Motte de Saint-Gondon

---

Comment ignorer les imposantes ruines qui dominant le village ?

Près d'un millénaire après leur construction, le peu qu'il en reste impose le respect et, plus encore, provoque une foule de questions sur leur origine, ceux qui l'on construite ou quelles vicissitudes a-t-elle subies avant d'arriver à nos jours.

Après avoir été beaucoup étudiée au XIXe siècle, la Motte fut sauvée de la destruction après la seconde guerre mondiale par l'action de passionnés. C'est grâce à eux qu'elle peut encore être admirée de nos jours.

Mais la dernière bataille reste à livrer, celle de sa sécurisation, de sa mise en valeur et de son ouverture aux visiteurs pour devenir le monument phare du village.

Alors, on se mobilise ?



**Prix : 5 €**

Contact : [st-gondon.p.h@orange.fr](mailto:st-gondon.p.h@orange.fr)

Site web : <http://saintgondon.free.fr>



St-Gondon Patrimoine Historique  
St-Gondon Autrefois